



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent ^{quatre vingt treize} soixante le 23.10.93 20H30
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. r HERRY Olivier Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Insonorisation des cantines
scolaires

Date de convocation du Conseil municipal : 18.10.93

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers municipaux à l'exce-
tion de :

"1000 CANTINES"

ABSENTS : MM. Yves CORRE. M. REEB. J LE CLOITRE.
J MENEZ. J MIOSSEC.

M. Yann DERRIEN

a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il avait répondu à l'appel lancé fin 1992 par Madame ROYAL, Ministre de l'Environnement, concernant "LA CORRECTION ACOUSTIQUE DES CANTINES SCOLAIRES", pour la prévision des nuisances sonores.

La demande de la Mairie de BRENNILIS se trouve parmi les 1000 premiers dossiers et sera aidée financièrement par l'Etat.

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le dossier (expertise acoustique, travaux retenus, montant de la subvention accordée) autorise le Maire a réaliser les travaux de correction acoustique.

Fait à BRENNILIS les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

O. HERRY.

